

**D****Déclaration en matière de stratégie Erasmus*****D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus***

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage ). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

Le renforcement des échanges internationaux et le développement de projets de coopération multilatérale en UE et en dehors est une volonté prioritaire de l'Esba TALM. Nous avons pour objectif de développer des projets de partenariats et de recherche croisés (notamment autour de nos axes de recherche sur les projections vidéo et sonores dans l'espace urbain, le design, la conservation-restauration d'œuvres, les arts en traduction), de décloisonner les pratiques artistiques et travaux de recherche de nos étudiants et de notre personnel par un apprentissage mutuel, et de favoriser une meilleure insertion professionnelle de nos étudiants. Le choix de nos établissements partenaires repose sur la base d'une connaissance préalable, en général par le biais d'enseignants (contacts de leur réseau ou rencontre dans le cadre d'une organisation de la mobilité). Nos partenariats, conclus avec les institutions ne demandant pas de frais d'inscription aux étudiants entrants, s'opèrent selon des objectifs en matière d'assurance qualité, de compatibilité des profils académiques et doivent répondre à nos objectifs de formation. La majorité d'entre eux est établie dans le cadre du programme Erasmus (notamment car il apporte une garantie de qualité et de sécurité juridique et financière aux bénéficiaires) et avec des pays hors UE immergés dans les grands enjeux contemporains pouvant favoriser l'innovation et la création. Nos partenaires sont principalement répartis sur 5 zones géographiques. En Europe : pays du nord, pays méditerranéens, pays de l'Est ; hors Europe : pays asiatiques (Inde et Chine) et d'Amérique Latine (ces deux zones représentent chacune 1/3 de nos partenariats hors UE). Notre objectif est d'augmenter la qualité et le nombre de mobilités étudiante et enseignante en renforçant notamment les modalités d'accompagnement des bénéficiaires. Les premières permettent aux étudiants de se confronter à de nouvelles approches pédagogiques et de mises en situation, de développer leurs compétences professionnelles dans un contexte culturel et linguistique différent, et sont encouragées. Les étudiants en 4e année sont notre groupe cible prioritaire. La constitution d'un réseau d'entreprises et institutions dans le champ artistique/culturel, partenaires de l'Esba TALM, accueillant nos étudiants en stage, permet de proposer une base de données de lieux de stages possibles (après évaluation avec l'étudiant de la qualité et la pertinence du stage) et de densifier nos liens avec le monde professionnel. Les collaborations de l'école avec des entreprises passent par les stages des étudiants, mais aussi des partenariats de résidence artistique et de recherche et des collaborations sur le plan technologique. De plus l'Esba TALM souhaite renforcer la mobilité enseignante et encourager celle du personnel administratif et technique, consciente de la valeur ajoutée d'une telle expérience pour les bénéficiaires, notamment par une confrontation des compétences, savoir-faire et modes d'organisation aux systèmes des écoles partenaires. Les mobilités enseignantes s'organisent autour de cibles définies par les conseils pédagogiques et le conseil scientifique de notre école, en lien avec nos projets de formation et de recherche. L'Esba TALM s'inspire des approches des établissements partenaires en matière de recherche afin d'établir ses propres programmes. Ainsi des projets internationaux sont en phase de concrétisation avec la York University de Toronto, ou se sont concrétisés avec par exemple le Barnard College (Columbia University) à New York, des institutions à Delhi (Inde), et le Sandberg Instituut à Amsterdam, associant des enseignants et des étudiants. Dans ce contexte, nous avons mis en place un dispositif d'évaluation des enseignements dont les étudiants sont parties prenantes. D'autre part, nous souhaitons mettre en oeuvre les modalités d'une coopération avec différentes écoles par la constitution de réseaux disciplinaires autour de domaines partagés. Notre stratégie s'inscrit dans le cadre des réseaux associatifs et institutionnels artistiques internationaux dont nous sommes un des acteurs moteurs: programme Entr'Ecoles de l'Institut français, ELIA (European League of Institutes of the Arts), Campus Art, OFAJ (Office franco-allemand pour la Jeunesse), MAPS - Arts in Public Spheres (en voie de réactualisation), ENCoRE (European Network for Conservation-Restoration Education), Le Bois Sacré. Notre école ne participe pas pour le moment à l'élaboration de diplômes doubles, multiples ou conjoints avec des établissements étrangers. Nous souhaitons prendre le temps nécessaire pour densifier nos relations avec les établissements partenaires avec lesquels nous sommes les plus avancés en termes d'échanges et de compréhension mutuelle, avant de s'engager dans de tels projets. Toutefois les coopérations en cours avec certains de ces établissements pourraient conduire à moyen terme à la création d'un 3ème cycle (post Master/post diplôme) conjoint.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en oeuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en oeuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

L'Esba TALM vise à participer à moyen terme à des projets de coopération européenne et internationale dans le contexte de la stratégie « Europe 2020 ». Dans le cas de projets au sein d'un collectif d'institutions internationales, notre école pourrait commencer par adopter une posture de partenaire associé, puis après en avoir tiré l'expérience suffisante, envisager de coordonner un projet le cas échéant. Les échanges dans le cadre du programme Erasmus actuel peuvent servir de tremplin à l'organisation de partenariats de formation et de recherche conjoints, associant éventuellement des pays tiers. Pour les mener à bien, notre école compte poursuivre sa stratégie d'adossement à des réseaux institutionnels et professionnels, locaux et internationaux. Par exemple, l'Esba TALM s'est appuyée sur une coopération Erasmus établie depuis quelques années avec l'Académie des beaux-arts de Vilnius pour impulser un projet d'exposition croisée, associant des étudiants des deux établissements, avec le soutien de l'Ambassade de Lituanie en France, l'Institut français de Lituanie et avec pour coordinateur un commissaire d'exposition. D'autre part l'Esba TALM souhaite favoriser les collaborations avec des entreprises dans le cadre d'« alliances de la connaissance », afin d'encourager la créativité, les projets innovants et les aptitudes entrepreneuriales des étudiants. Le rôle des Directions des trois sites, des référents des relations internationales et des enseignants est primordial dans l'émergence et le suivi des stratégies d'actions. Des services supports en interne doivent également en assurer la gestion en termes administratif, logistique et de communication. En amont d'un projet de coopération, les moyens humains et financiers doivent être évalués, une concertation est indispensable entre les parties prenantes afin de comprendre les contextes et les motivations de chacune, s'accorder sur des objectifs communs, planifier les activités et définir le rôle de chacun.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur\*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

Depuis la rentrée universitaire 2011, l'Esba TALM propose des formations en Art, Art-médias, Design, Design sonore, Conservation-restauration des œuvres sculptées dans le système LMD (Licence Master Doctorat). La participation de notre école au Programme de 2014-2020 va nous permettre de continuer à renforcer nos niveaux de qualification et la lisibilité de nos enseignements supérieurs artistiques. La mise en place d'un observatoire des parcours de nos anciens étudiants et la participation de structures professionnelles à la définition des programmes permettent de mettre en adéquation nos formations avec les exigences du marché du travail afin d'améliorer la pertinence de notre enseignement. En participant au Programme nous escomptons un développement de méthodes d'enseignement et de transferts de compétences fondés sur les pratiques des nouvelles technologies. La coopération transnationale est une condition clé pour élargir les compétences professionnelles et le champ des métiers possibles pour nos étudiants, en favorisant leur insertion dans de nouveaux métiers liés à des formes esthétiques et de création innovantes. De plus notre participation au Programme Erasmus nous a aidé à rendre plus transparents nos cursus à l'attention des étudiants entrants, au bénéfice également de nos propres étudiants. Nous assurons aux étudiants entrants et sortants une juste reconnaissance académique de leur parcours. Le supplément au diplôme, en cours de réalisation à l'Esba TALM, est un dispositif permettant d'atteindre cet objectif pour nos étudiants en valorisant les spécificités de leur cursus et de leurs compétences acquises. En participant au Programme, nous comptons aussi attirer des étudiants étrangers et des enseignants artistes et chercheurs de haut rang, afin de dynamiser notre enseignement. De plus, la modernisation escomptée de notre établissement via le Programme passe par des synergies accrues avec les entreprises et les chercheurs, dont l'ancrage sur nos territoires constitue un des leviers de la réussite de nos formations. A ce titre, nos projets internationaux sont étroitement associés aux grandes politiques publiques internationales mises en œuvre par nos régions. Enfin, notre participation au Programme peut être motrice dans l'amélioration de notre gouvernance et de nos modes de financements. Afin d'être attractif sur le plan international et de garantir une formation de haut niveau, notre établissement se doit d'être exemplaire dans la gestion inter-site et centrale par le siège. En transposant des modèles administratifs et d'organisation d'établissements étrangers, notre école conforte son propre système de fonctionnement. L'autonomie financière de l'EPCC esba TALM vise à être accrue, via deux principaux leviers : les fonds privés soulevés par la taxe d'apprentissage et les financements dans le cadre de programmes de recherche à l'international que notre établissement souhaite renforcer.

\* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)

M. François Landais  
Directeur par intérim de  
l'EPCC esba TALM

Francis Lesdi